

Réunions publiques 30 organisations dénoncent

Venues de Maroua, Ebolowa, Dschang, Bamenda, Buea, Yaoundé et Douala, elles se sont exprimées au cours d'une rencontre tenue les 14, 15 et 16 août 2018.

Aux organismes internationaux et régionaux des droits de l'homme, des organisations répandues sur le triangle national demandent de faire des recommandations à l'Etat du Cameroun d'honorer et de respecter ses engagements internationaux en assurant la promotion et la protection des libertés d'expression, d'association, de réunion et de manifestations publiques; de surveiller la mise en œuvre des obligations à la charge de l'Etat, garant des droits et libertés individuelles dans la réalisation des activités de droits de l'homme; d'adopter en général des politiques nationales de renforcement des mécanismes de protection existants pour prévenir et combattre les actes d'intimidation ou de représailles contre les défenseurs de droits de l'homme.

Mais avant, elles demandent aux autorités du Cameroun de prendre toutes dispositions législatives nécessaires pour renforcer l'effectivité de la mise en œuvre des lois n° 90-53 et n° 90-55 du 19 décembre 1990 régissant les libertés d'Association, de réunion et manifestations publiques; de s'assurer et de veiller à ce que les recours initiés par les défenseurs de droit de l'homme pour les cas de violations des droits et libertés



d'expression, libertés d'association, de réunion et de manifestations soient productifs; d'harmoniser les textes de lois visés avec les instruments juridiques internationaux ratifiés régulièrement par l'Etat du Cameroun notamment en modifiant certaines dispositions ambiguës de nature à favoriser

un accroissement des pouvoirs des autorités en charge de les exécuter et plus particulièrement. Notamment l'article 7(1) de la loi n° 90-053 du 19/12/1990 sur la liberté d'association, sur la loi n° 90-055 sur la liberté de réunions et de manifestations publiques. Relecture et modification des lois Entre autres organisations ayant

échangé les 14, 15 et 16 août 2018 à Douala, il y a «Women International League for Peace Freedom», l'Ong camerounaise de défense des droits de l'homme des libertés et du bien-être, Mother of Hope Cameroon, les Amis du droit, Psf-Nord, Rijlf-Self Help Resource Center, l'association Effort-Réconfort, Un

Monde Avenir, Our children, Our future, etc. Ces organisations se sont réunies à Douala sous la coordination de l'Association des Pairs éducateurs et promoteurs sans frontières (Pepe Sans Frontières). Les échanges ont porté sur le thème: «les mécanismes et techniques de plaidoyer utilisés par les défenseurs des droits de l'homme», en prélude d'une Table Ronde «pour encourager un débat constructif, un Dialogue efficace et inclusif avec les Autorités Gouvernementales sur les lois n 90-53 et n 90-55 du 19 décembre 1990 régissant les associations, les réunions et manifestations publiques».

Toutes les recommandations faites ci-haut, l'ont été après que les participants ont examiné avec clarté, la nécessité de mener un plaidoyer efficace auprès des autorités camerounaises en charge d'exécuter les dispositions des lois n 90-53 et la 90-55 du 19 décembre 1990 régissant les libertés d'Association, de réunions et Manifestations publiques afin de garantir le respect et l'effectivité de la mise en œuvre de ces libertés qui sont fondamentales et universellement reconnues aux citoyens. En rappel, Pep Sans Frontières

Linda Mbiapa